

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 octobre 2009
(convocation du 21 septembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 11 h 30
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

EXCUSES :

M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

VILLENAVE D'ORNON - Programme d'Aménagement d'Ensemble secteur Sud-est - Désignation d'un architecte urbaniste coordonnateur - Appel d'Offre Ouvert - Autorisation

Mme Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2007/0765 du 26 octobre 2007, le Conseil de communauté a décidé d'instaurer sur la commune de Villenave d'Ornon un Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) – secteur sud est, situé entre les quartiers de Courréjean et du Bourg d'Ornon. Ce PAE porte sur environ 35,5 hectares constructibles et doit permettre à terme de développer une SHON estimée à 117 127 m², dont 111 477 m² dédiés à la réalisation d'environ 1 340 logements.

Pour assurer une certaine qualité urbanistique et une cohérence architecturale des constructions ainsi que la prise en compte d'une démarche de développement durable, il a été décidé de confier à un urbaniste architecte coordonnateur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comportant deux volets :

- en phase conception : une expertise conseil sur les projets immobiliers ;
- en phase réalisation : une aide à l'instruction des permis de construire ou d'aménager déposés en Mairie.

Une première consultation a été lancée début 2008 en procédure adaptée pour attribution d'un marché à bons de commande, avec un minimum de 41 806 € HT et un maximum de 167 224 € HT, prévu sur une durée de quatre ans.

Deux entreprises sur les neuf ayant retiré le dossier de consultation ont effectivement remis une offre le 23 juin 2008. L'analyse de ces deux offres a toutefois conduit à déclarer cette première consultation sans suite du fait de mémoires méthodologiques insuffisants, voire lacunaires, associés à des propositions financières nettement supérieures à l'estimation des services.

Une deuxième consultation, en appel d'offre ouvert permettant d'élargir davantage la publicité et de dématérialiser la consultation, a été initiée en mars 2009. Trois dossiers de consultation papier et sept dématérialisés ont été retirés. Sur ces dix entreprises, seules deux ont remis une offre à la date limite du 21 avril 2009 : le CREHAM et le Cabinet de J. Augier.

A l'issue de l'analyse des offres, qui fait apparaître la proposition du CREHAM comme la mieux disante au vu des deux critères de jugement retenus à savoir la qualité du mémoire méthodologique d'intervention (60% de la note) et le prix proposé (40%), la Commission d'Appel d'Offre, lors de sa séance du 8 juillet 2009, a décidé d'attribuer le marché au CREHAM.

Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2009 et suivants ; chapitre 23 ; compte 23 15 ; CRB D710 ; programme HB 34.

Ainsi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer avec le CREHAM, après mise au point, le marché concernant les missions d'architecte urbaniste coordonnateur pour un montant minimum de 41 806 € HT et maximum de 167 224 € HT, sur la base d'un détail estimatif de 83 600 € HT ;
- autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 OCTOBRE 2009

PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2009

M. CHRISTINE BOST